



March 10, 2021

TO: Creditors of FlightHub Group Inc., FlightHub Service Inc., SSFP Corp., Justfly Inc. ("JFI"), Justfly Corp., and 11644670 Canada Inc. (collectively, "FlightHub" or "we")

Dear Sir/Madam:

Proposed Plan of Compromise and Arrangement

As you are aware, on May 8, 2020, the Superior Court of Québec issued an Initial Order (which was amended and restated on May 19, 2020) pursuant to the *Companies' Creditors Arrangement Act* (the "CCAA") appointing MNP Ltd. (the "Monitor") to act as Monitor with regard to the entirety of the property, assets, rights, and obligations of FlightHub.

Since the beginning of our insolvency proceedings, we have worked tirelessly to restructure our affairs for the benefit of all stakeholders, including through the implementation of cost-reduction measures and negotiations with our key partners. We pursued our efforts in the face of the Covid-19 pandemic and are confident that the steps we have taken to restructure our business have best positioned us for the future.

With the assistance and support of the Monitor, FlightHub developed the enclosed Plan of Compromise and Arrangement (the "Plan"). FlightHub is pleased to present the Plan to its creditors. If approved by the creditors and sanctioned by the Court, the Plan will:

- Provide for the distribution of an aggregate amount of CA\$4 million to the creditors;
- Effect a compromise, settlement and payment of proven claims in an efficient and cost-effective fashion;
- Ensure our continued operations; and
- Resolve our CCAA proceedings with certainty and finality.

We firmly believe that the recoveries contemplated under the Plan are greater than the recoveries creditors would receive in a bankruptcy. Equally important, the Plan provides FlightHub and its many stakeholders including employees, business partners, and customers with the continued opportunity to work and do business together.

The meeting of creditors to consider and vote on the Plan will be held virtually on **March 30, 2021 at 1 P.M. (Eastern time)**. Creditors who wish to attend the meeting are required to register with the Monitor, the whole as more fully set forth in the Notice of Creditors' Meeting and Sanction Hearing enclosed herewith.

If the creditors approve the Plan at the creditors' meeting, we expect to apply to the Court on or about April 6, 2021 for an order sanctioning the Plan. If the order is granted by the Court, we intend to distribute the Contribution (as defined in the Plan) to the Monitor as soon as practicable after the Plan is implemented, for prompt distribution to the creditors in accordance with the terms of the Plan.

We urge you to review the Plan and the Monitor's report in connection therewith. You will note that the Monitor recommends that creditors vote in favour of the Plan. Please note that the deadline to provide your voting proxies to the Monitor is March 26, 2021 at 5:00 PM (Montréal time).

**ARTICLE 7 OF THE PLAN CONTAINS CERTAIN RELEASE AND INJUNCTION PROVISIONS THAT MAY MATERIALLY AFFECT YOUR RIGHTS. PLEASE REVIEW THEM CAREFULLY.**

Additional information is available on the website that is maintained by the Monitor in respect of these CCAA proceedings at <https://mnpdebt.ca/en/corporate/corporate-engagements/flighthub-group>.

\*\*\*

We thank you for your continued support, cooperation and confidence through our restructuring process. We hope that you will vote for the Plan.

Yours very truly,

**FlightHub Group Inc., FlightHub  
Service Inc., SSFP Corp., Justfly Inc.,  
Justfly Corp., and 11644670  
Canada Inc.**

Per:



Marc Ghobriel  
CFO



Le 10 mars 2021

DESTINATAIRES: Créanciers de FlightHub Group Inc., FlightHub Service Inc., SSFP Corp., Justfly Inc. ("**JFI**"), Justfly Corp., et 11644670 Canada Inc. (collectivement, "**FlightHub**" ou "**nous**")

Monsieur, Madame,

### Le Plan de compromis et d'arrangement proposé

Comme vous le savez, le 8 mai 2020, la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance initiale (qui a été modifiée et refondue le 19 mai 2020) en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») par laquelle MNP Ltd. (le « **Contrôleur** ») a été nommé pour agir à titre de Contrôleur à l'égard de l'ensemble des biens, actifs, droits et obligations de FlightHub.

Depuis le début de nos procédures d'insolvabilité, nous avons travaillé sans relâche pour restructurer nos affaires au profit de toutes les parties prenantes, notamment par la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts et par des négociations avec nos principaux partenaires. Nous avons poursuivi nos efforts face à la pandémie de Codiv-19 et sommes confiants que les mesures que nous avons entreprises pour restructurer notre entreprise nous ont mieux positionné pour l'avenir.

Avec l'aide et le soutien du Contrôleur, FlightHub a développé le Plan de compromis et d'arrangement ci-joint (le « **Plan** »). FlightHub est heureux de soumettre le Plan à ses créanciers. Si le Plan est approuvé par les créanciers et sanctionné par la Cour, le Plan :

- prévoira la distribution aux créanciers d'un montant global de 4 millions CA\$;
- permettra de parvenir à un compromis, à un règlement et à un paiement des créances prouvées, le tout d'une façon efficace et économique;
- assurera la continuité de nos opérations; et
- mettra fin à nos procédures en vertu de la LACC avec certitude et finalité.

Nous croyons fermement que les recouvrements envisagés en vertu du Plan sont supérieurs aux recouvrements que les créanciers recevraient dans le cas d'une faillite. Il est aussi important de mentionner que le Plan offre à FlightHub et à ses nombreux partenaires, incluant ses employés, ses partenaires commerciaux et ses clients l'opportunité de continuer à travailler et à faire affaire ensemble.

L'assemblée des créanciers pour considérer et voter sur le Plan sera tenue de façon virtuelle **le 30 mars 2021 à 13h00 (heure de l'Est)**. Les créanciers désirant participer à

l'assemblée devront s'enregistrer au préalable auprès du Contrôleur, le tout tel que plus amplement expliqué dans l'Avis de l'assemblée des créanciers et de l'audition d'homologation ci-joint. Si les créanciers approuvent le Plan à l'assemblée des créanciers, nous prévoyons soumettre une requête à la Cour, le ou vers le 6 avril 2021, afin d'obtenir une ordonnance d'homologation du Plan. Si l'ordonnance est accordée par la Cour, nous avons l'intention de remettre au Contrôleur la Contribution (telle que définie dans le Plan) dès que possible après la mise en œuvre du Plan, pour une distribution rapide aux créanciers conformément aux termes du Plan.

Nous vous encourageons à réviser le Plan et le rapport du Contrôleur à cet égard. Vous noterez que le Contrôleur recommande que les créanciers votent en faveur du Plan. Veuillez noter que vos procurations de vote doivent être reçues par le Contrôleur au plus tard le 26 mars 2021 à 17h00 (heure de Montréal).

La version française du rapport du Contrôleur sera disponible sous peu sur le site web du Contrôleur (<https://mnpdettes.ca/fr/restructuration-entreprise/mandats-courants-de-la-societe/flighthub-group/>) ou en faisant la demande auprès du Contrôleur par courrier électronique à [montreal.flighthubgroup@mnp.ca](mailto:montreal.flighthubgroup@mnp.ca).

**L'ARTICLE 7 DU PLAN PRÉVOIT CERTAINES QUITTANCES ET INJONCTIONS QUI POURRAIENT AFFECTER SIGNIFICATIVEMENT VOS DROITS. VEUILLEZ RÉVISER CES DISPOSITIONS ATTENTIVEMENT.**

Vous retrouverez de l'information supplémentaire sur ces procédures en vertu de la LACC en visitant le site web tenu par le Contrôleur à <https://mnpdettes.ca/fr/restructuration-entreprise/mandats-courants-de-la-societe/flighthub-group/>.

\*\*\*

Nous vous remercions pour votre support, votre collaboration et la confiance que vous nous témoignez durant ce processus de restructuration. Nous espérons que vous voterez en faveur du Plan.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**FlightHub Group Inc., FlightHub Service Inc., SSFP Corp., Justfly Inc., Justfly Corp., et 11644670 Canada Inc.**

Par:



Marc Ghobriel  
CFO